Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 76 (1967)
Heft: 5

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tunisie

Le même bulletin indique que la Direction des Postes tunisiennes a utilisé le 8 mai 1966 au bureau de Tunis R. P. une flamme de propagande portant en arabe et en français le texte « 8 mai / Journée / mondiale / des Croissant / et / Croix Rouges » accompagnée d'un large croissant. Nous ne savons si cette flamme a été utilisée à nouveau cette année.

*

Turquie

Deux timbres « Europa » avec surtaxe vraisemblablement destinée au Croissant-Rouge turc ont été émis en mai.

1967	S. LXVI	100 + 10 k.	Europa. Engrenages et « CEPT ». Rose/bleu clair/outremer/noir.
	S. LXVII	130 + 10 k.	Dito. Gris-brun/gris/outremer/noir.

*

U. R. S. S.

Un timbre vient d'être émis pour le Centenaire de la Croix-Rouge russe.

1967	T. 10	4 kop.	« 1967 ». Centenaire de la Croix-Rouge en Russie. Croix rouge et fleur de tulipe. Rouge/brun clair.

De semaine en semaine

Soins infirmiers et autres professions paramédicales

Nouvelles promotions d'infirmières

A la suite des sessions d'examens qui se sont déroulés le 13 avril 1967 à l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal de Lausanne, 23 candidates et 3 candidats ont obenu leur diplôme, ce dont nous les félicitons. Ce sont:
Mesdemoiselles Antoinette Barrillier; Christiane Bauer; Lisette Berdoz; Andrée Boudry; Eliane Bühler; Madeleine Chabloz; Michèle Chollet; Françoise de Vos; Jacqueline Ethenoz; Francine Geiser; Sylvette Golaz; Marianne Jordi; Rose-Marie Keuerleber; Ruth König; Anne-Claude Lecoultre; Madeleine Meillard; Marie-José Nicolas; Arlette Pasquali; Jacqueline Piaget; Marie-Madeleine Ruchet; Mirella Sordini; Kinga Sukosd; Katharina Wyss; Messieurs Georges Bovey; Berthold Conod; Jacques Gauthey.

Association des infirmières et infirmiers diplômés

L'ASID, qui, à fin 1966, totalisait 6509 membres, a tenu son assemblée annuelle des délégués le 27 mai dernier, à Genève.
Il a été rappelé à cette occasion que les tâches de l'ASID, qui sont multiples, prennent un essor de plus en plus grand, conséquence directe de l'évolution et du développement que subissent actuellement les soins aux malades dans leur ensemble. Cette recrudescence d'activité a eu des répercussions directes sur le travail du Comité de Direction, du Comité central, des 10 Commissions techniques, des divers groupes de travail et du Secrétariat central, qui sont de plus en plus souvent consultés par les autorités et diverses organisations intéressées aux buts poursuivis par l'Association.

Neuf nouvelles diplômées aussi à l'Ecole d'aides-soignantes de La Chaux-de-Fonds

Neuf aides-soignantes formées par l'Ecole neuchâteloise de La Chaux-de-Fonds et représentant la deuxième volée sortie de ce centre de formation se sont vu décerner leur certificat de capacité le 24 mai dernier.

Ce sont:

Mesdemoiselles Irma Chanon; Monique Hugonet; Doris Juillerat; Michèle Locatelli; Marguerite Liechti; Anne-Marie Porentru; Gertrude Reist; Georgette Frigeri; Adua-Maria Locatelli.

Entraide

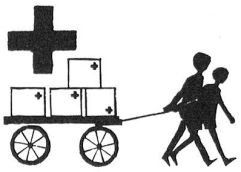

Aide à l'Italie

Une somme de Fr. 626 000.— a été distribuée sous forme d'indemnités de montant divers aux citoyens suisses résidant à Florence, victimes des inondations de novembre 1966. Fr. 400 000.— provenaient de la Collecte en espèces menée en Suisse, en faveur des sinistrés, Fr. 56 000.— représentaient une contribution de la Société suisse de bienfaisance de Florence, Fr. 140 000.— ont été recueillis en Italie même, par les diverses colonies suisses et Fr. 30 000.— ont été offerts par la Confédération. Le montant total des dommages subis par nos compatriotes de Florence est estimé à Fr. 5 200 000.— et il a été donné suite à 82 requêtes.

*

La Croix-Rouge suisse a par ailleurs remis une contribution de Fr. 17 500.— au Comité provincial de la Croix-Rouge italienne de Trévise pour lui permettre de couvrir une partie des frais encourus pour remettre en état les locaux abritant sa colonie de vacances, au Lido de Jesolo, que les inondations de l'automne dernier avaient fortement endommagés.

De même la Croix-Rouge suisse a-t-elle accordé un don de Fr. 7000.— au Comité provincial de la Croix-Rouge italienne de Rovigo, pour l'acquisition d'une baraque préfabriquée destinée à abriter un dispensaire devant desservir le vaste territoire de la commune de Porto Tolle, l'une des localités de la région qui a le plus grandement souffert des inondations.

Aide constructive à la Grèce

Chaque année, la Croix-Rouge suisse est à même d'améliorer les conditions d'existence de nombreuses familles grecques et de secourir des personnes âgées se trouvant dans le besoin.
Une déléguée de notre Société séjourne en Grèce durant 12 à 15 semaines par an, en vue d'organiser diverses actions d'entraide collectives ou individuelles et d'en superviser l'application. Les voyages qu'elle fait dans les régions de montagne lui permettent de voir de très près les conditions difficiles dans lesquelles vivent encore tant de familles qui ne bénéficient pas de l'amélioration de la situation économique. Sans l'aide et les initiatives de la Croix-Rouge suisse, ces familles n'auraient ni les moyens ni le courage d'entreprendre l'assainissement de leurs habitations. C'est précisément dans ce domaine que notre intervention a un caractère particulièrement constructif. De 1955 à 1966, 1433 familles ont bénéficié d'une aide qui leur a permis de procéder à la réfection de leur maison, mesures dont ont bénéficié au total quelque 7000 à 7500 personnes.
De même, des jeunes filles ayant appris le métier de couturière reçoivent de notre part, à la fin de leur apprentissage, une machine à coudre usagée mais en très bon état grâce à laquelle elles pourront gagner leur vie et subvenir aux besoins des parents dont elles ont très souvent la charge.
Au cours de l'année 1966, nous avons procédé à la réfection de 83 maisons, distribué mensuellement 110 colis de vivres pendant l'hiver et délivré à autant de familles 99 paquets confectionnés en Suisse et contenant manteaux, couvertures, tissus, laine à tricoter et chaussures; nous avons remis 46 machines à coudre à de jeunes couturières et distribué grâce à un don spécial, 42 moutons dans un village de montagne. 429 vieillards sont très reconnaissants à la Croix-Rouge suisse et à ses généreux parrains de l'aide qu'ils ont reçue cette année sous forme de vivres ou d'espèces. Ces personnes âgées, au nombre desquelles des réfugiés arméniens, apprécient d'autant plus nos interventions qu'ils arrivent au terme d'une existence marquée par de nombreuses souffrances.
Nous avons procuré des lits et de la literie à deux institutions pour jeunes filles et pour garçons et du matériel d'enseignement adéquat à des établissements pour enfants mentalement retardés. Nous avons d'autre part été en mesure, grâce à un don de la Croix-Rouge du Liechtenstein, de distribuer durant l'hiver, un repas chaud par jour à des vieillards vivant dans une région particulièrement déshéritée. Une somme totale de Fr. 285 000.— a été consacrée à la poursuite, en 1966, de nos diverses actions d'entraide à la Grèce.

La Croix-Rouge et le conflit israélo-arabe

La guerre israélo-arabe vient d'éclater. Nous sommes le 5 juin 1967. Un nouveau conflit dans le monde? Oui, mais un conflit, qui heureusement, sera de brève durée. Quelques jours de combat suffisent néanmoins à créer des maux irréparables ou qu'il faudra des mois pour panser.
Dès l'ouverture des hostilités, le Comité international de la Croix-Rouge adressa à tous les Etats impliqués dans le conflit une notification leur demandant de prendre toutes mesures destinées à assurer la complète application des quatre Conventions de Genève du 12 août 1949 auxquelles ces Etats sont parties et qui prescrivent, notamment, la protection et le traitement humain des blessés et malades, des prisonniers de guerre et des personnes civiles, ainsi que le respect des ambulances et des établissements sanitaires.
Dans la nuit du 7 au 8 juin 1967, un avion frêté par le Comité international de la Croix-Rouge quittait Genève avec, à son bord cinq délégués et six tonnes de matériel sanitaire (pansements, plasma, trousses chirurgicales, instruments chirurgicaux, lait pour nouveau-nés, médicaments), offert par les Croix-Rouge de Hollande, d'Italie, de Suisse, le Croissant-Rouge tunisien, Caritas et divers autres donateurs. Ce premier envoi fut immédiatement suivi de deux autres transports de 13 tonnes de médicaments.
Les délégués du Comité international de la Croix-Rouge avaient pour mission de définir sur les lieux les besoins les plus urgents auxquels il importait de faire face.
Fidèle aux principes d'humanité et d'impartialité sur lesquels est fondée toute son activité, la Croix-Rouge suisse pour sa part mit sans retard à la disposition du CICR 1000 unités de plasma sec destinées à Israël et une quantité égale à l'intention des Pays arabes. Le 9 juin déjà, à Berne, et quelques jours plus tard dans d'autres localités importantes du pays, des prises de sang étaient organisées par les soins des centres régionaux de transfusion sanguine de la CRS en vue de reconstituer sans retard les réserves de plasma lyophilisé de la CRS entamées par suite de ce don immédiat consenti en faveur des blessés et des malades des deux clans.
Plusieurs milliers de donneurs volontaires répondirent aux appels de la Croix-Rouge. Alors que les uns désiraient que leur don soit exclusivement réservé à Israël, d'autres aux Pays arabes, beaucoup se mirent à disposition sans réserve aucune, en faveur simplement de qui avait besoin de leur aide.

*

Nos délais de rédaction nous contraignent à suspendre au 14 juin le compte-rendu de cette nouvelle action d'entraide internationale mise sur pied sous l'égide de la Croix-Rouge.